

LA VILLE DE SÈTE OPTIMISE SON STATIONNEMENT

tout en appliquant la nouvelle loi

A partir du 1^{er} janvier 2018, la Ville de Sète met en application la réforme de la décentralisation et la dépenalisation du stationnement sur voirie. La gestion du stationnement est désormais confiée aux villes. Cette mise en œuvre, obligatoire, implique quelques changements.

Payer son stationnement devient une "redevance d'occupation du domaine public" et "amende pénale" est rebaptisée "forfait post-stationnement".

Les barèmes tarifaires sont ajustés et de nouvelles zones de stationnement sont délimitées.

LES OBJECTIFS

- Favoriser les rotations des véhicules
- Faciliter l'accès aux commerces
- Améliorer le quotidien des Sétois
- Partager l'espace public
- Lutter contre les incivilités

LES AVANTAGES

- Harmonisation des zonages
- Cohérence de la tarification
- Modernisation des modes de paiement

PARKING DES HALLES

de 7H00 à 19H00

Durée stationnement	Tarif
de 00h00 à 01h30	0,50€ / 15mn
de 01h30 à 06h00	0,40€ / 15mn
de 06h00 à 08h00	0,30€ / 15mn
de 08h00 à 14h30	0,10€ / 15mn
24h00	15,20€

de 19H00 à 7H00

Durée stationnement	Tarif
de 00h00 à 04h00	0,20€ / 15mn
de 04h00 à 12h00	0,30€ / 15mn
de 24h00	15,20€

Mains cher dès 19h00

+ facile pour dîner en ville!

PARKING DES HALLES PARKING DU CANAL

VOTRE ABONNEMENT NUIT + WEEK-END

39€ par mois

17h00 à 9h00 en semaine, et du vendredi 17h00 au lundi 9h00, ainsi que les jours fériés

ABONNEMENTS MENSUELS

PERMANENT 24h/24 • 7J/7	à partir de 104,00€
NUIT + WEEK-END	à partir de 39,00€
MULTIPARC PERMANENT 24h/24 • 7J/7	à partir de 115,00€
MOTO PERMANENT 24h/24 • 7J/7	à partir de 36,00€

Règlement par prélèvement automatique mensuel.

FORFAITS DE PASSAGE

Forfait 3 jours	22,00€
Jour supplémentaire	6,50€
Maximum 1 mois	130,00€

PRÉ-PAIEMENT. A retirer en caisse automatique à l'arrivée.

PARKING DU CANAL

BASSE SAISON du 01/10 au 31/05

de 7H00 à 19H00

Durée stationnement	Tarif
de 00h00 à 2h00	0,50€ / 15mn
de 02h00 à 09h00	0,30€ / 15mn
de 09h00 à 14h30	0,10€ / 15mn
24h00	14,60€

de 19H00 à 7H00

Durée stationnement	Tarif
de 00h00 à 4h00	0,20€ / 15mn
de 04h00 à 12h00	0,30€ / 15mn
24h00	14,60€

du 01/10 au 31/05

Mains cher dès 19h00

+ facile pour dîner en ville!

HAUTE SAISON du 01/06 au 30/09

Toute la journée

Durée stationnement	Tarif
de 00h00 à 00h30	0,70€ / 15mn
de 00h30 à 06h00	0,60€ / 15mn
de 06h00 à 12h00	0,10€ / 15mn
24h00	17,00€



Du 01/10 au 31/05

1ère heure gratuite le samedi

ABONNEMENTS MENSUELS

PERMANENT 24h/24 • 7J/7	à partir de 102,00€
NUIT + WEEK-END	à partir de 39,00€
MULTIPARC PERMANENT 24h/24 • 7J/7	à partir de 115,00€
MOTO PERMANENT 24h/24 • 7J/7	à partir de 36,00€

Règlement par prélèvement automatique mensuel.

FORFAITS DE PASSAGE

	BASSE SAISON 01/10 au 31/05	HAUTE SAISON 01/06 au 30/09
Forfait 3 jours	22,00€	33,00€
Jour supplémentaire	6,50€	7,50€
Maximum 1 mois	130,00€	160,00€

PRÉ-PAIEMENT. A retirer en caisse automatique à l'arrivée.

GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT à SÈTE

- + facile
- + cohérent
- + équitable

FeliCittà PARC



PARKING DU MIDI

Prix mini!

- € PAYANT 7 JOURS /7
- € 9h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

- € A proximité de la gare
- € Longue durée possible
- € Navette bus gratuite



VOTRE ABONNEMENT

22€ par mois

Durée	Tarif
01h00	0,30€
02h00	0,60€
04h00	1,20€
08h00	2,30€
08h30	10,00€
09h00	25,00€ ou FPS*
3 jours	5,00€
7 jours	10,00€

PARKING DU MAS COULET

Gratuit

- € NAVETTES FLUVIALES en été
- € NAVETTES BUS toute l'année

Parking gratuit toute l'année!



CE QUI CHANGE

LE PAIEMENT SIMPLIFIÉ Comment payer ?



Par Carte Bancaire Avec ou sans contact directement à l'horodateur



En espèces



Bientôt par téléphone

AVANT



GESTION ÉTAT



Paiement stationnement



Amende pénale majorée 33€

AU 1^{er} JANVIER 2018



GESTION VILLE



Redevance d'occupation du domaine public



Forfait de post-stationnement 25€



SI VOUS N'AVEZ PAS PAYÉ (SUFFISAMMENT) ou si vous avez dépassé la durée indiquée sur votre ticket, vous serez redevable d'un FPS (forfait de post stationnement) d'un montant de 25€.

Entré en vigueur le 01/01/2018, le FPS ne modifie pas les règles et amendes des autres infractions.

En cas de contestation du FPS

Adresser dans un délai maximum de 1 mois un courrier (RAR) expliquant bien votre requête, à la Ville de Sète :

Hôtel de Ville - BP 373 - 34206 Sète cedex

AUCUN CHANGEMENT POUR CEUX QUI RESPECTENT LA RÉGLEMENTATION!

POINTS DE VENTE CONTACTS INFOS

Plus d'infos sur www.felicittaparc.com

PARKING DES HALLES
6 rue Jean Jaurès
Tél. 04 67 74 66 55
accueil@felicittaparc.com



FeliCittà PARC

www.felicittaparc.com



DÉCOUVREZ TOUS LES NOUVEAUX AVANTAGES DU STATIONNEMENT À SÈTE !

/// **3 300 places gratuites** en centre-ville

/// **1 617 places** dont la première 1/2 heure est gratuite

Tarif préférentiel pour les sèteois :

Abonnement résident à un tarif très incitatif

Felicittà carte

Zone longue durée pratique et économique

Zone courte durée accès rapide au cœur de ville

Zone bleue stationnement gratuit limité à 1 heure

Toutes zones : 30 minutes gratuites avec la FeliCittà Carte

Pour les artisans : un forfait mensuel spécialement adapté



Demander votre carte !

Avec la carte FeliCittà :

30 minutes de stationnement gratuites par jour et partout en centre-ville.

Carte réservée aux résidents de la ville de Sète.

Point de vente : Parking des Halles
6 rue Jean Jaurès - Tél. 04 67 74 66 55

- Documents à fournir : justificatif de domicile,
- Certificat d'immatriculation du véhicule.

ZONE ORANGE

☹️ **PAYANT DU LUNDI AU SAMEDI**

00h30	0,60€
1h00	1,20€
1h30	1,80€
2h	2,40€
2h15	10,00€
2h30	25,00€ ou FPS

ZONE VERTE

🕒 **9h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00** **GRATUIT** les jours fériés

0h30	0,50 €
1h00	1,00 €
1h30	1,50 €
2h00	2,00 €
2h15	10,00€
2h30	25,00€ ou FPS
5h00	2,10€
8h00	2,50 €
8h30	10,00 €
9h00	25,00€ ou FPS

ABONNEMENT

35,00€ par mois



*2 mois gratuits à l'année
Moins 50% en 2018*

VOTRE ABONNEMENT RÉSIDENT

15€ par mois

150€ par an

- Tarif par voiture / 2 véhicules maximum par foyer
- Documents à fournir : justificatif de domicile, certificat d'immatriculation du véhicule.



La zone orange comprend les rues sur le plan centre ville + le **Parking Place Edouard Herriot** (quartier de la Corniche) et ses abords.



Plus d'infos sur www.felicittaparc.com



CENTRE VILLE DE SÈTE
PLAN DES ZONES DE STATIONNEMENT

- Zone longue durée** (orange)
- Zone courte durée** (green)
- Zone bleue** (blue)

- 🚌 Navette bus gratuite Ligne 6
- 🚢 Navette fluviale gratuite

Rade Intérieure